

Le Comité prend en considération le "Rapport du Deuxième congrès des Principaux des Ecoles normales". Ce rapport est reçu et, après discussion, Mgr l'archevêque de Montréal propose, secondé par Mgr l'évêque de Charlottetown: "Que l'étude de la partie du Rapport du deuxième congrès des Principaux des écoles normales relative à la question du nouveau diplôme dit "Licence en pédagogie" soit remise à la prochaine réunion du Comité catholique."

—Adopté.

Séance du 24 septembre 1914.

(Avant-midi)

**PRESENTS:** M. le Surintendant, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Charlottetown, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr J.-O. Routhier, Mgr H.-O. Chalifoux, Mgr H. Baril, Mgr H. Tétu, M. l'abbé L. Lindsay, M. l'abbé Irénée Gervais, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable Cyrille Delage, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. H.-A. Fortier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le Comité reçoit le rapport annuel de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal sur les cours publics donnés sous ses auspices, au Monument National, à Montréal.

Le Comité ne juge pas opportun d'accéder à la demande du Directeur de l'enseignement du dessin de changer, dans les règlements des Ecoles normales, la note 10 allouée pour le dessin.

Une requête de MM. les inspecteurs Belcourt, Lévesque et Hébert demandant la création d'un nouveau district d'inspection reste sur la table.

Il est proposé par l'honorable Dr Guerin, appuyé par Mgr l'archevêque de Montréal, et résolu: "Que le Comité catholique recommande au Gouvernement de diviser le district d'inspection de M. C.-J. Miller, celui-ci conservant de son district actuel la partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal située à l'est des rues Bleury et St-Pierre, ainsi que les municipalités scolaires suivantes: St-Jean-Baptiste, St-Grégoire-le-Thaumaturge, St-Stanislas, St-François-Solano, St-Etienne, St-Anselme, Hochelag, Maisonneuve, Côte-Visitation, St-Marc, St-Jules, St-Jules, Côte-St-Léonard, Côte-St-Michel, Rivière-des-Prairies, village, Rivière-aux-Trembles, St-Jules, Côte-St-Léonard, Côte-St-Michel, Rivière-des-Prairies, village, Rivière-des-Prairies, paroisse, St-Charles-du-Bas-du-Sault, et Sault-au-Récollet. Le nouveau district d'inspection comprendra: La partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal située à l'ouest des rues Bleury et St-Pierre, et les municipalités scolaires suivantes: Ville St-Paul, Rivière-St-Pierre (Verdun), St-Pierre-aux-Liens, Côteau-St-Pierre, Ste-Clotilde, St-Zotique, Ste-Cunégonde, St-Henri, St-Léon-de-Westmount, Notre-Dame-de-Grâce, Côte-St-Luc, Côte-des-Neiges, St-Pascal-Baylon, Ste-Madelaine-d'Outremont, St-Viateur-d'Outremont, St-Georges, L'Enfant-Jésus, St-Jean-de-la-Croix, Ste-Cécile, St-Michael's, St-Denis, St-Edouard, Villeray, Youville, Ahuntsic, Bordeaux, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Côte-St-François, La-Grand-Côte, Les-Ecoirs, St-Elzéar et St-François-de-Sales."

M. Fortier propose, appuyé par Mgr l'évêque de Mont-Laurier: "Que M. le Surintendant soit prié de préparer un plan de remaniement des divisions d'inspection dans toute la Province, en tenant compte des demandes déjà faites devant ce Comité."—Adopté.

A la suite d'observations échangées au sujet de la demande du révérend Frère Arsène, le Comité décide de remettre à sa prochaine session la reconsidération de cette même demande et de la résolution dont elle a été l'objet à une séance précédente.

Le Comité ayant pris communication d'une lettre du président de la Librairie Beauchemin, de Montréal, il est proposé par M. Nap. Brisebois, secondé par M. Jules-Ed. Prévost: "Que le Comité catholique appréciant hautement la tentative faite par la Librairie Beauchemin dans sa publication d'une série de "livres de récompense canadiens", est heureux de recommander à l'attention des commissions scolaires et des maisons d'éducation de la Province la louable entreprise de cette librairie."—Adopté.